

**Proposition d'un sujet de stage de 4 à 6 mois
2019**

Nom du l'organisme tuteur : Irstea

Nom et fonction de la personne responsable du stagiaire (maître de stage) : Nathalie Bertrand / Grâce Kassis

Nathalie Bertrand
Irstea LESSEM
2 rue de la papeterie BP76
38402 Saint Martin d'Hères Cedex 07
Tél : 04 76 76 27 42
nathalie.bertrand@irstea.fr

et
Grâce Kassis
Irstea LESSEM
2 rue de la papeterie BP76
38402 Saint Martin d'Hères Cedex 07
Tél : 04 76 76 27 18
grace.kassis@irstea.fr

Sujet Proposé

Intitulé de l'étude : Les facteurs de prise en compte de dimensions environnementales dans la contractualisation foncière agricole

Zone géographique : région Auvergne-Rhône-Alpes

Localisation géographique du stage : Irstea- LESSEM Grenoble

Caractéristiques du stage

Contexte et enjeux

La préservation du foncier agricole occupe aujourd'hui une place centrale dans les débats sur le développement territorial, urbain et périurbain en particulier, au nom d'enjeux collectifs tels que l'approvisionnement alimentaire de villes, la préservation de l'environnement ou le maintien du cadre de vie. Au-delà, la question de l'accès au foncier agricole constitue une dimension importante de la gouvernance foncière (Buhot, 2012). Ainsi, résultant de l'éclatement de la propriété et de la concentration des exploitations agricoles, le foncier exploité en *faire valoir direct* reste minoritaire au sein des exploitations (le recensement agricole de 2010 l'évaluait à 25 % de la surface agricole utilisable). La maîtrise, l'usage ou l'appropriation du foncier sont alors considérés comme faisant partie des clés du développement (Boisson, 2005). Ils renvoient aux droits qui s'exercent sur l'espace - droits de propriété, d'exploitation ou d'usage, droits réels ou revendiqués, anciens ou nouveaux - et en conséquence aux acteurs qui les détiennent (Schlager et al., 1992). Dans ce contexte, l'articulation entre propriété et usages du foncier apparaît déterminante, tant du point de vue de la recomposition des

acteurs en présence que de l'évolution des modalités de la relation contractuelle qui définit les termes de leur relation.

Aujourd'hui, la réappropriation des questions agricoles par la société pousse à une modification plus formelle des termes de la relation propriété-usage productif intégrant des préoccupations sociétales environnementales jusque dans les termes de la contractualisation (Crevel 2007, Bodigel 2011, Gourdin et al. 2011), confrontant relations individuelles entre propriétaires et usagers et intérêt collectif. Différents outils sont mobilisés à cette fin, anciens (prêts à usage gratuits, conventions de gestion, etc.) ou nouveaux tels les baux ruraux environnementaux. Ils invitent à repenser les fondements de la relation propriété-usage ainsi que leur appropriation –ses causes, ses freins et ses incidences - par les acteurs d'un territoire.

Quelles sont les nouvelles formes de relations contractuelles qui se mettent en place ? Comment la prise en compte de clauses environnementales dans la contractualisation renouvelle-t-elle le rapport propriété-usage du foncier agricole ? Comment les agriculteurs s'y engagent-ils ?

Objectifs du stage

L'objectif de ce stage porte sur l'analyse des facteurs qui à l'échelle de l'exploitation et dans un territoire donné, influent sur la prise en compte d'enjeux environnementaux dans la contractualisation. Il contribuera au troisième volet de recherche du projet régional PSDR IV USUS - *Recomposition du rapport propriété-usage agricole du foncier : enjeux agricoles et territoriaux*- centré sur la contractualisation et la place qu'y prend la dimension environnementale. Ce stage comprendra par ailleurs un travail de terrain important situé en Rhône-Alpes, principalement fondé sur une série d'enquêtes de terrain menées auprès d'agriculteurs.

Proposition de déroulé du stage

Ce stage comprendra deux étapes. La première sera une phase d'étude de terrain où le candidat pressenti mènera, sur la base d'un échantillon sélectionné, des enquêtes auprès d'agriculteurs ayant (ou pas) des clauses environnementales dans leurs contrats. L'objectif de ces enquêtes sera de faire un état des lieux des contractualisations environnementales sur un échantillon représentatif, de juger de leur poids et de comprendre les motivations des agriculteurs à inclure ou ne pas inclure des clauses environnementales dans leur contrat.

Une deuxième étape du stage, consistera en l'analyse des résultats du terrain pour faire ressortir les tendances observées. Une bonne maîtrise d'Excel serait appréciée.

Ce travail de terrain sera complété par une analyse bibliographique liée à la contractualisation et au terrain d'étude.

Profil du candidat recherché

Etudiant(e) en fin de cursus d'école d'ingénieur ou de M1, M2 en économie, géographie ou aménagement.

Compétences requises : capacité de travailler en équipe, goût de la communication, techniques d'enquêtes, méthodes d'analyse de données, permis B.

Conditions matérielles

Le (la) stagiaire peut être accueilli(e) au sein d'Istrea de Grenoble (LESSEM). Il(elle) disposera des conditions matérielles nécessaire au bon déroulement du stage (bureau, ordinateur et ligne

téléphonique). Il (elle) pourra utiliser les ressources scientifiques de l'unité (accès en ligne aux revues, documentation, sources de données, outils cartographiques, etc.).

Montant de la gratification : Indemnité de stage de 550 €/mois + indemnités pour le remboursement des frais de déplacement

Bibliographie

Bertrand N. (Dir), 2013, Terres agricoles périurbaines : une gouvernance foncière en construction, Ed. Quae, 2013, 250 p.

Bodigel L., 2011, Les clauses environnementales dans le statut du fermage, Lexis Nexis Environnement N°8, étude 10, 13 p.

Boinon JP., Les politiques foncières agricoles en France depuis 1945, Economie et statistiques n° 444-445, pp 19-37

Bonhomme P., 2014, Nouveaux enjeux, nouveaux contextes pour la politique foncière, Pour n°220, Le foncier agricole : lieu de tensions et bien commun, pp 39-52

Cleveland, D. A., et al., 2016. "The Influence of Environmentalism on Attitudes Toward Local Agriculture and Urban Expansion." *Society & Natural Resources* 29(1): 88-103.

Crevel S., 2007, Le régime du bail environnemental, Lexis Nexis Droit rural n° 352, avril 2007, comm. 134

Gourdin N., Bertrand N., Doussan I., 2011, L'écologisation des baux ruraux au service d'une politique agro-environnementale décentralisée, Projet AMEN, Région Rhône-Alpes, Région Auvergne, Série Les Focus PSDR3

Guéringier 2009, " Systèmes fonciers locaux " : une approche de la question foncière à partir d'études de cas en moyenne montagne française, Géocarrefour, Vol 83, n°4, p. 321-329

Gueringer A., 2013, Propriété et propriétaires en espace périurbain, ou la gouvernance foncière à l'épreuve des logiques privatives, in. Terres agricoles périurbaines : une gouvernance foncière en construction, Ed. Quae, 2013, pp 37-54

Ingram, J., et al., 2013. "Incorporating agri-environment schemes into farm development pathways: A temporal analysis of farmer motivations." *Land Use Policy* 31: 267-279.

Lastra-Bravo, X. B., et al., 2015. "What drives farmers' participation in EU agri-environmental schemes?: Results from a qualitative meta-analysis." *Environmental Science & Policy* 54: 1-9.

Pavlis, E. S., et al., 2016. "Patterns of agri-environmental scheme participation in Europe: Indicative trends from selected case studies." *Land Use Policy* 57(Complete): 800-812.

Schlager, E., and E. Ostrom E., (1992). "Property-rights regimes and natural resources: a conceptual analysis." *Land economics*: 249-262.

van Dijk, W. F. A., et al. (2015). "Collective agri-environment schemes: How can regional environmental cooperatives enhance farmers' intentions for agri-environment schemes?" *Land Use Policy* 42: 759-766.

van Dijk, W. F. A., et al. (2016). "Factors underlying farmers' intentions to perform unsubsidised agri-environmental measures." *Land Use Policy* 59: 207-216.

